



Edito

Solange VANIER

Présidente de l'UDAF de Loir-et-Cher

2022

Solidarité et Bénévolat : Les associations ont besoin de vous !

À l'heure du passage entre 2021 et 2022, l'année 2021 restera pour le mouvement associatif une année largement impactée par la crise sanitaire qui perdure nécessitant une 3^{ème} dose de vaccin, le maintien du pass sanitaire et la poursuite des gestes barrières.

En 2022, gardons espoir que la mobilisation pour une couverture vaccinale optimale s'intensifie, ce qui permettra aux associations de notre réseau de retrouver, nul doute, les usagers perdus pendant la pandémie, de par la qualité et l'étendue de leurs offres de services. Ce qui sera plus difficile, semble-t-il, c'est de remotiver les adhérents et d'en recruter de nouveaux. Alors, exprimons notre solidarité à travers un engagement bénévole : pour quelques heures régulières ou ponctuelles ou de manière plus soutenue en participant à la vie d'une association.

L'UDAF de Loir-et-Cher se doit de maintenir les liens de solidarité envers les plus vulnérables et contribuer à préserver l'entraide et les liens avec nos associations

familiales qui œuvrent sur le terrain. Nous restons à leur disposition pour les accompagner à développer leurs projets.

Vous trouverez, dans ce numéro, les temps forts des actions menées avec et pour les familles. Nos chargés de mission ont rivalisé d'ingéniosité pour que les activités autour de la parentalité soient maintenues (box parentalité, webinaires...).

2022 est une année électorale nationale. L'UDAF se mobilisera pour que la politique familiale soit au cœur des préoccupations des candidats à l'élection présidentielle et législative, au plus près des attentes et des problématiques rencontrées par les familles de notre territoire.

Je vous souhaite une excellente année, riche en découvertes et curiosités, auprès de vos familles et de vos associations.

Solange VANIER

SOMMAIRE

Actualités des services et commissions.....	2
Actions institutionnelles	6
Actualités régionales et nationales...	11

Dossier thématique.....	13
Expression des mouvements.....	14
Actualité.....	15
Infos pratiques et agenda	16

De nouveaux encadrants techniques à l'UDAF !



De gauche à droite : Stéphanie IGEL-MORIN, Christelle SAPIN et Fanny BEAUFEU

En 2020, le service Protection Juridique des Majeurs (PJM) a été renforcé avec la promotion de 2 Déléguées à la Protection des Majeurs sur l'Unité Domicile : Stéphanie IGEL-MORIN, de formation initiale d'Assistante de service social et Christelle SAPIN, titulaire d'une maîtrise en droit et toutes deux, titulaires du Certificat National de Compétence Protection Juridique des Majeurs.

En 2021, un nouveau recrutement a été mené pour soutenir le service des Mesures Sociales et l'Unité Ouverture et Fermeture des Mesures du service

PJM. Cet été, 2 nouveaux cadres techniques ont pris leur fonction dont notamment Fanny BEAUFEU, de formation initiale de Conseillère en Économie Sociale et Familiale, qui a exercé anciennement à l'UDAF du Cher au sein des services en charge de la Protection Juridique des Majeurs, des Prestations Familiales et du Point Conseil Budget.

Un après-midi dédié aux nouveaux administrateurs

Le mardi 19 Octobre 2021 après-midi, l'UDAF a accueilli les nouveaux administrateurs pour une présentation de ses différents services et de la nouvelle équipe d'encadrement. À cette occasion, les nouveaux et anciens administrateurs ont échangé avec la direction et les chefs de service sur le fonctionnement de l'Institution et la gestion des mesures de protection. La rencontre s'est terminée par une visite des locaux et un échange avec les salariés, suivie d'un pot convivial.



Une première Assemblée Générale Élective en visioconférence pour l'UDAF de Loir-et-Cher

L'UDAF de Loir-et-Cher a tenu son Assemblée Générale Élective le 27 Mai 2021. Pour la première fois, cette rencontre annuelle s'est tenue en visioconférence en raison du contexte sanitaire en présence d'une trentaine de participants (Présidents d'associations, Administrateurs et salariés).

Seuls Solange VANIER, Présidente, Thierry LE PANSE, Directeur Général, Katia KARA-MOHAMED, ex-Directrice Adjointe, Marie-Claire CHATAIGNIER, Trésorière et Claudine BROUSSE, ex-Présidente de la Commission de contrôle ont été réunis à l'UDAF pour assurer la présentation des éléments prévus à l'ordre du jour.

Ont été approuvés à l'occasion de cette séance, les activités menées par les différents services et les comptes annuels 2020, le rapport d'orientation, les cotisations 2022, le renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes et le texte du prochain projet associatif 2021-2025.

L'UDAF a également procédé au renouvellement partiel du Conseil d'Administration. La rencontre s'est clôturée par la proclamation des résultats. 2 nouveaux administrateurs ont été élus et 4 administrateurs ont été renouvelés.

Nous tenons à remercier l'ensemble des participants qui se sont mobilisés pour cette Assemblée Générale inédite.

De gauche à droite :

Katia KARA-MOHAMED ancienne Directrice Adjointe, Thierry LE PANSE, Directeur Général, Solange VANIER, Présidente, Marie-Claire CHATAIGNIER, Présidente de la Fédération Familiales de France de Loir-et-Cher, Claudine BROUSSE, ancienne Présidente de la commission de Contrôle et Administratrice de la Délégation Départementale d'APF France handicap.





Les usagers ont la parole

La loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale réaffirme la place des usagers.

Elle précise que sont assurés à la personne bénéficiaire « la participation directe (...) à la conception et à la mise en œuvre du projet d'accueil et d'accompagnement qui la concerne (...). Afin d'associer les personnes bénéficiaires des prestations au fonctionnement de l'établissement ou du service, il est institué soit un conseil de la vie sociale, soit d'autres formes de participation... ».

La participation et l'expression des usagers sont des outils qui favorisent les échanges autour de quatre registres essentiels de la vie en société :

- la citoyenneté ;
- la capacité à prendre la parole, à débattre, à se confronter au collectif ;
- le pouvoir de prendre des initiatives, d'agir et d'influer sur son propre environnement ;
- le pouvoir de revendiquer une qualité de service.

C'est dans ce cadre, qu'une nouvelle rencontre du groupe d'expression des usagers a eu lieu le 15 novembre 2021 à l'UDAF de Loir-et-Cher.

Au-delà des textes, la participation des usagers s'impose comme une évidence à laquelle nous ne pouvons résister. En effet, nous avons fait le choix de constituer un groupe d'expression composé de 10 usagers, de 2 salariés et de la Présidente de l'UDAF de Loir-et-Cher, Solange VANIER.

Contre toute attente, les usagers de ce groupe ont su formuler des propositions pertinentes. Par exemple, à l'occasion de la séance du 15 novembre 2021 portant sur la révision du règlement de fonctionnement des services*. Ils ont fait des propositions portant sur le format du document (sa taille, la police de caractère, les couleurs...), son contenu (des thématiques à évoquer), sa forme (certaines phrases à rédiger plus simplement, avec des mots accessibles à tous).

Même si cette participation ne va pas de soi pour un service qui compte plus de 2000 usagers, il n'en demeure pas moins que l'expérience menée au sein de notre association démontre que les usagers ont un véritable besoin d'exprimer leur point de vue. Ce groupe se réunira prochainement pour donner son avis sur la réécriture des projets de service en cours.

*PJM (Protection Judiciaire des Majeurs)
DPF (Délégués aux Prestations Familiales)

L'UDAF de Loir-et-Cher au rendez-vous pour le Défi Inter-entreprises de Blois

La 26^e édition du Défi Inter-Entreprises organisée par l'Agglopolys a eu l'honneur de pouvoir compter sur la participation de 8 salariés de l'UDAF répartis en deux équipes.

L'épreuve Relais tenue le 17 septembre 2021 au Domaine de Chambord était composée d'une course à pied de 3,5 km, suivie de 7 km de VTT et de 600 m de Canoë.

Les valeureux sportifs ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour atteindre les 205 et 239^e places sur un total de 300 équipes.

Leurs efforts ont été récompensés par une soirée au Jeu de Paume de Blois (dîner, annonce des résultats, remise des récompenses, film retraçant les exploits sportifs de l'après-midi).

Les frais de participation ont été financés par le Comité Social d'Entreprise de l'UDAF, qui sera ravi, si les conditions le permettent, de constituer à nouveau des équipes l'an prochain...

À vos marques, prêts, entraînez-vous...



La création d'un site Intranet pour l'association

Depuis le renouveau de la charte graphique du réseau UNAF/UDAF/URAF, il est vrai que l'association engage un gros travail autour de sa communication. Pour optimiser sa stratégie et sa technique d'information, l'UDAF de Loir-et-Cher intensifie ses efforts aussi bien sur sa communication externe que sur ses échanges en interne. Lors d'un précédent numéro Info Familles en Loir-et-Cher (n°13), nous revenions ensemble sur la nouvelle stratégie de communication de l'association incarnée par les récents travaux des membres de la Commission Communication de l'UDAF de Loir-et-Cher. Ce fut ainsi l'occasion pour l'association de mettre en avant ses différents outils de communication externe comme le site internet, la page Facebook ou encore les dépliants et autres affichages.

Maintenant, au sein de cet article, nous vous invitons à réaliser un focus sur la communication interne de l'association, et plus précisément sur l'outil Intranet de l'UDAF de Loir-et-Cher. Par définition, un espace intranet est un réseau informatique privé servant aux salariés de l'association utilisant les mêmes protocoles qu'Internet.



Bravo encore à Emma et Rémy pour le travail réalisé dans la conception et le développement de l'intranet de l'association. Nous les remercions pour leur professionnalisme et leur gentillesse.

Gabin DESMORTREUX, Chef de service secrétariat et administration réseau revient sur la création et le développement de cet espace numérique de travail :

« Nous avons accueilli pendant 2 mois et demi, Emma VEAUUVY et Rémy LECOMTE, étudiants en licence Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI) à l'Institut Universitaire de Technologie de Blois qui ont eu pour mission de contribuer à la mise en place de notre intranet.

Emma a imaginé et mis en forme la partie graphique (présentation, couleurs, images et logos, etc.) tandis que Rémy a développé des fonctionnalités non visibles mais néanmoins essentielles pour faciliter et renforcer son utilisation (recherche par mots clés, annuaires reliés à notre logiciel métier, amélioration de l'interface utilisateur et administrateur, etc.).

Ensemble, ils ont organisé un shooting photo afin d'immortaliser le portrait de chaque collègue et faire figurer ce dernier dans un Trombinoscope accessible depuis l'intranet.

L'intranet a été officiellement mis en service le 4 juin dernier. À ce jour, il compte déjà 398 articles et à vocation à en accueillir beaucoup d'autres pour faciliter le travail des professionnels au quotidien ».

Soutien à la parentalité

La vie associative de l'UDAF de Loir-et-Cher, c'est aussi des actions de soutien à la parentalité. Soucieuse d'accompagner les parents dans leur rôle de premier éducateur de leurs enfants, l'association participe à plusieurs projets collectifs visant à favoriser la promotion des réseaux d'entraide entre parents sur l'ensemble du département.

Ma Box Parentalité

Il s'agit d'un dispositif de répit et d'appui aux fonctions parentales créé par notre association, pour les parents et avec les parents. Gratuites et livrées à domicile, l'objectif des boîtes est d'introduire une thématique à partager en famille. La troisième édition de « **Ma Box Parentalité** » s'intéresse à la thématique des écrans, et nous avons eu le plaisir de collaborer cette fois-ci avec les médiatrices numériques du Centre Ressources sur l'illettrisme et l'Analphabétisme de Loir-et-Cher (CRIA 41). Au-delà de nos petites boîtes de soutien à la vie parentale, un véritable réseau d'entraide s'est mis en place via une application de chat entre les différentes familles. L'animation est assurée par l'adulte-relais Jeannette BIANU-NLANDU de l'UDAF, et nous avons le plaisir aujourd'hui de travailler avec près de 16 familles issues de nos ateliers menés dans les quartiers nord de la ville de Blois.



Hiver des Familles 3

Une nouvelle fois, l'UDAF est heureuse d'être partenaire de la troisième édition de cet événement familial sur le secteur de Mondoubleau. Des activités autour de la thématique « **Partageons nos émotions** » ont pu rythmer l'hiver des parents et des enfants du Nord du département. Le 10 novembre 2021, une conférence de Nadège LARCHER (psychologue et formatrice en communication bienveillante) sur « **Des mots qui font grandir** » à la Gare des Collines du Perche de Mondoubleau a touché près d'une trentaine de participants. Parents et professionnels de la petite enfance et de la parentalité étaient réunis durant ce temps d'échange.

En raison du contexte sanitaire, plusieurs actions ont été malheureusement annulées (atelier parents sur les émotions, journée et sortie famille, etc.) pour ce début d'année 2022. Après deux éditions tronquées par la

COVID-19, c'est avec empathie que l'UDAF de Loir-et-Cher s'excuse auprès des familles qui comptaient venir à cet événement. Nous espérons pouvoir de nouveau rencontrer les familles lors de la prochaine édition à Mondoubleau, avec l'ensemble des partenaires de ce beau projet.



Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité (PSFP)

Vers un Réseau de Soins (VRS) Centre d'addictologie de Loir-et-Cher coordonne un dispositif d'aide à la parentalité sur Blois au travers d'une équipe composée de plusieurs partenaires associatifs et institutionnels. L'UDAF a naturellement répondu à l'invitation en tant que porte-parole des familles et acteur de soutien à la parentalité sur le blésois. Le programme PSFP est un programme de développement conjoint des compétences parentales et des compétences psychosociales des enfants entre 6 et 11 ans. Ce dispositif vise à soutenir les familles en les aidant préventivement à développer des « facteurs de protection » et à mettre en place un « climat familial » positif. Il s'adresse à toutes les familles, de toutes classes sociales. Il s'appuie sur des méthodes interactives et expérientielles (jeux de rôle, mises en situation, travaux pratiques). Il s'inscrit dans la durée via 14 sessions de 2h espacées dans le temps, agit sur plusieurs cibles (parents, enfants et communauté éducative, etc.) et est animé par des professionnels formés (formation de 5 jours) s'appuyant sur un guide d'intervention structuré. Le référent parentalité de l'UDAF de Loir-et-Cher participe donc à la coanimation auprès de 6 familles, tous les mardis à l'Association Accueil, Soutien et Lutte contre les Détresses (ASLD) à Blois, de 17 h 30 à 19 h 30.



L'UDAF multiplie les ateliers de sensibilisation pour accompagner les habitants à mieux maîtriser leur budget

Les référentes des services Point Conseil Budget (PCB) et Microcrédit personnel se sont mobilisées durant les derniers mois sur les communes de Blois, de Vendôme et de Romorantin-Lanthenay pour proposer des temps collectifs d'information et de sensibilisation autour du budget et du crédit auprès de différents publics.

En plein air et au sein de structures sociales, 7 rencontres ont été intégrées dans la programmation de Quartiers d'été, de la Semaine de l'énergie et des Semaines de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes centrées sur la thématique des « violences économiques » dans le département. La rentrée scolaire fut également l'occasion pour l'UDAF et la Confédération Syndicale des Familles de Loir-et-Cher de proposer un café-échanges autour des dépenses familiales liées à la scolarité et de l'allocation de rentrée scolaire versée par la Caisse d'Allocations Familiales.

Ainsi durant l'été, 3 rencontres en plein-air ont été proposées (les après-midis des 20 juillet, 3 et 11 août) dans les quartiers de Blois et de Vendôme à l'occasion des « Quartiers d'été » visant à renforcer les activités et les services de proximité proposés aux familles des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Les référentes PCB et Microcrédit personnel ont profité de ces moments pour faire connaître leurs services auprès du public et des acteurs locaux.



Pour permettre aux habitants de bien maîtriser leurs dépenses énergétiques, le service PCB, EDF, Loir-et-Cher Logement, Engie, 3F, Enedis et les Compagnons bâtisseurs se sont engagés dans la Semaine de

l'énergie (du 11 au 15 octobre 2021), organisée par l'Association Quartiers proximité PIMMS médiation Blois sur le quartier Coty à Blois. 2 ateliers « Eco-gestes », le 11 et 15 octobre, ont permis aux participants d'identifier des astuces pour réduire leurs dépenses et les solutions budgétaires existantes.



À l'occasion des Semaines de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes autour du 25 novembre 2021, la référente PCB était présente dans un premier temps, le 22 novembre, au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Romorantin-Lanthenay pour coanimer avec une Assistante sociale de la structure, un atelier de sensibilisation sur le budget auprès des usagers de la Maison Départementale de la Cohésion Sociale (MDCS) et du CCAS de Romorantin-Lanthenay. Un second atelier était inscrit dans la journée « **table-ronde-ateliers** » organisée le 1^{er} décembre par l'association Accueil, Soutien et Lutte contre les Détresses de Loir-et-Cher (ASLD 41) à la Ferme Brisebarre de Blois. L'objectif de la matinée était de faire un focus sur les différents freins au départ des femmes victimes de violences conjugales et de proposer des solutions aux problématiques soulevées. L'après-midi était consacrée aux ateliers autour de la parentalité et du budget. Ces actions ont été menées grâce au soutien de la Préfecture de Région Centre-Val de Loire dans le cadre de l'appel à projet Égalité Femmes-Hommes.

Les derniers pas du projet Média Citoyen des quartiers Est de Blois*

Suite au contexte sanitaire, l'équipe projet du Média citoyen, réunissant des membres de l'UDAF de Loir-et-Cher, de la Coopérative Artéfacts, de la Fabrique de la Ville de Blois, de la radio locale Studio ZEF et de la Maison des Provinces, a souhaité profiter de la période estivale 2021 pour mener les ateliers de création vidéo-magazine, web-story autour de l'outil « Do.doc » et radio-témoignage prévus à l'occasion de l'Automne citoyen 2020 organisé par la région Centre-Val de Loire.

Le 9 juin 2021, un atelier photo gazette/vidéo magazine s'est tenu au quartier des Cornillettes (Est), permettant d'aborder le thème « le média du futur » avec des enfants ayant participé au projet dès 2019.

Le 8, 15 et 29 juillet, 14 habitants (jeunes et adultes) ont pu participer aux ateliers durant « Les terrasses de la Fabrique » organisés dans les locaux de l'espace Jeunesse de la Ville de Blois pour imaginer « Le média du futur » et le futur des quartiers Est.

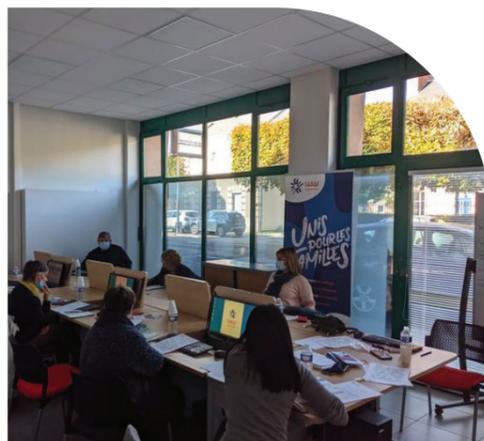
Afin de valoriser l'engagement des participants, l'ensemble des contenus créés et des savoir-faire partagés, ont été présentés sous la forme d'une exposition, organisée le 29 Juillet, à l'occasion du Défilé Haute Culture à la Fabrique.

Une vingtaine de personnes sont venues découvrir les photographies commentées, les dessins réalisés par les enfants, le journal R'est informé, le plan cyanotype, le blog et les différentes vidéos.

Docodoc : outil collaboratif, libre créé par l'Atelier des Chercheurs.



Formation Communication pour les représentants familiaux et les administrateurs de l'UDAF de Loir-et-Cher



Formation « Développer la communication de son association familiale » à la Salle Val-de-Loire de l'UDAF

L'UDAF de Loir-et-Cher est heureuse de pouvoir accompagner les représentants familiaux et les administrateurs dans leurs quotidiens associatifs. Pour cela, les chargés de mission vie associative se placent en tant qu'intermédiaires afin de leurs proposer une offre de formation « associative » et « personnalisée ».

C'est pourquoi, le mardi 12 octobre 2021, de 9 h à 12 h, 6 participants ont pu bénéficier d'une session de formation sur la « Communication associative » à l'UDAF de Loir-et-Cher.

Animée par les chargés de mission vie associative, la matinée s'est distinguée par deux temps de travail. Le premier étant sur la définition de la notion de communication dans une association, en identifiant notamment les différents supports de communication au travers de jeux collectifs créatifs. Par la suite, une initiation plus individuelle sur le logiciel Canva a permis aux participants de découvrir l'édition des contenus (création d'affiche, logo, montage vidéo etc.).

Merci aux participants pour la richesse des échanges. D'autres sessions de perfectionnement vont arriver courant 2022.



L'association au cœur des Semaines d'Information sur la Santé Mentale en Loir-et-Cher (SISM)

À l'occasion des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM), se déroulant du 4 au 17 octobre 2021 sur le Loir-et-Cher, revenons ensemble sur les temps forts de la participation de l'UDAF de Loir-et-Cher.

Cette année, la thématique « Santé mentale et respect des droits ! » a permis à notre association de s'engager vivement dans la programmation. Plusieurs manifestations se sont déroulées sur l'ensemble du département, aux côtés de multiples acteurs locaux

(GEM Amila, la délégation Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychique (UNAFAM) de Loir-et-Cher, Vv3 Centre Val-de-Loire, Territoires Vendômois, etc.).



Ciné-débat « Les invisibles »

Organisé le 5 octobre 2021 à Blois, et le 9 octobre 2021 à Montrichard-Val de Cher. La Référente du service Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF) a pu participer aux échanges après le film en compagnie du Responsable du pôle hébergement d'insertion de l'association Accueil, Soutien et Lutte contre les Détresses (ASLD 41), en revenant notamment sur les différentes mesures de protection juridique.

Conférence-débat « Regards croisés autour de l'éthique et le respect des droits des personnes vulnérables »

Le 12 octobre 2021 au Conseil Départemental de Loir-et-Cher, l'UDAF de Loir-et-Cher a coordonné avec plaisir cette expérience, touchant près d'une cinquantaine de personnes. L'ouverture de cette après-midi s'est réalisée sur « le questionnement sur l'éthique » grâce à la présentation d'une juriste chargée de mission de l'Espace de Réflexion Ethique Région Centre-Val de Loire.



Les secondes discussions ont davantage porté sur « le consentement, la volonté et l'autorisation » en raison de l'intervention de l'Adjoint à la direction en charge de la qualité de l'UDAF de Loir-et-Cher. Par la suite, des gestionnaires de cas MAIA 41 du Département ont réorienté le débat sur « L'importance de la relation de confiance », en présentant notamment des situations de terrain. Enfin, cette après-midi placée sous le signe de l'éthique et du droit des personnes vulnérables, s'est terminée par l'intervention d'un psychologue clinicien du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Loir-et-Cher sur le sujet « L'influence et la manipulation ».

Forum d'information « Vivre ensemble : Santé Mentale, osons en parler ! »

Et la table-ronde, mise en place à Vendôme, le jeudi 7 octobre 2021. L'UDAF de Loir-et-Cher était représentée par sa présidente, la Chargée de mission Vie associative et l'adulte-relais pour informer le public de nos différentes actions : soutien à la parentalité, accompagnement sur le budget, etc. Un représentant des usagers de l'UDAF au Centre Hospitalier Vendôme-Montoire était également présent pour faire connaître son rôle au sein de l'établissement. En parallèle, une table ronde animée par Alexandre FLEURY (journaliste d'un média local) a permis à Pascal MARCADET, directeur adjoint de l'UDAF et au Docteur HOUBBINE, Psychiatre à la retraite, d'aborder la question de l'hospitalisation sous contrainte autour de témoignages de familles.



L'UDAF de Loir-et-Cher est fière d'avoir pu participer à cette période d'information, de sensibilisation et de déstigmatisation autour de la Santé Mentale sur le territoire.

Balade pédestre de sensibilisation à la sécurité routière

Cette année, l'UDAF a souhaité se mobiliser dans la prévention de la perte d'autonomie et la promotion du bien-vieillir à travers une nouvelle action dédiée aux personnes âgées de 60 ans et plus, sous le soutien de la Conférence des financeurs et de la CARSAT Centre-Val de Loire.

Sous le soutien d'acteurs locaux à savoir la Commune de Savigny-sur-Braye, l'association de Prévention routière, l'antenne de Loir-et-Cher de la FRAPS, l'agence AXA CHENE et DRUCBERT, l'ASEPT Centre-Val de Loire et l'EPGV, une balade pédestre de 6 km centrée sur le thème de la sécurité routière et un forum d'information sur le bien-vieillir et la sécurité routière ont pu être proposés aux habitants de Savigny-sur-Braye et des alentours.

Dans la matinée du jeudi 21 octobre 2021, le service Vie associative a donné rendez-vous aux personnes âgées de 60 ans et plus, pour participer à ces 2 temps forts dans la matinée.

Au total, 28 participants, débutants et habitués, ont pu découvrir lors de la balade pédestre différents recoins de

Stand de l'Association prévention routière à la salle Charlemagne de Savigny-sur-Braye



Départ du 1^{er} groupe de marche

la commune et faire un point sur leur connaissance du code de la route autour d'un quiz.

Sur le forum d'information, ouvert à tous publics, plusieurs stands d'information, couplés d'animations étaient proposés par les partenaires du projet autour de diverses thématiques : les addictions, le code de la route, l'installation des sièges auto, la prévention des chutes, la mémoire, et la pratique d'une activité physique douce (ex : gymnastique douce). Pour clore la matinée, les marcheurs et visiteurs ont été invités à participer à un pot de convivialité.

L'UDAF a souhaité se lancer dans cette expérimentation dans l'optique de rompre l'isolement lié à la crise sanitaire et aborder différents sujets du bien-vieillir. Face au succès de la 1^{ère} édition, une nouvelle session sera certainement envisagée en 2022.



L'UDAF sensibilise ses salariés et associations adhérentes sur les violences faites aux femmes

L'UDAF de Loir-et-Cher s'est mobilisée aux côtés de plusieurs acteurs locaux pour proposer un programme d'actions d'information et de sensibilisation contre les violences faites aux femmes autour de la journée internationale du 25 Novembre 2021.

Signataire du Protocole départemental de Lutte Contre les Violences faites aux femmes, l'UDAF a cette année sollicité le Centre d'Information aux Droits des Femmes et des Familles de Loir-et-Cher (CIDFF 41) pour former les travailleurs sociaux du service Mesures sociales pendant 1 journée (6 personnes) et proposer un temps de sensibilisation ouvert aux salariés qui n'ont pu bénéficier de cette formation, aux associations adhérentes et aux représentants familiaux le 30 novembre 2021 en fin d'après-midi.



Session de sensibilisation le 30 novembre 2021 de 17 h à 18 h 30 à l'UDAF

Les participants composés de salariés et d'administratrices ont pu échanger autour des différents éléments et supports présentés : les différentes formes de violences, les chiffres en France, le cycle des violences, les stratégies de l'auteur.e et les impacts sur la victime, les ressources départementales existantes ainsi que sur les situations rencontrées sur le terrain.

+ d'infos à ce sujet ?
Consulter le site : amoursansviolence.fr

Difficultés, conflits et violences au sein de la famille

Suite aux confinements liés à la crise sanitaire, une augmentation des violences intrafamiliales a été constatée. L'URAF Centre-Val de Loire et l'UDAF d'Eure-et-Loir ont souhaité mettre en avant ce thème lors de la journée régionale d'étude organisée le 18 novembre 2021 au Coudray (28).

La journée a débuté par la présentation de la mise en œuvre de la stratégie de prévention et de lutte contre les violences conjugales dans l'Eure et Loir, par Madame BRAY, Déléguée Départementale de l'égalité et des droits des femmes.

Prenant pour « fil rouge » de la journée, le parcours de vie d'un couple, au départ, uni, puis sombrant progressivement dans des situations de tension puis de violences, les différents intervenants ont expliqué, à chaque étape de la dégradation des relations dans le couple, les services que l'UDAF et les associations du territoire pouvaient apporter.

- Pour répondre aux questions de la famille et l'orienter, le service Allo Info Famille de l'UDAF 28 offre un espace d'écoute et de conseil,
- Pour permettre au couple de dépasser ses premiers conflits, une des conseillères conjugales de l'UDAF s'attache à créer un espace d'écoute et à percevoir les attentes du couple,
- Avec la multiplication des conflits et les premières manifestations de certaines formes de violence, l'une des deux médiatrices familiales de l'UDAF accompagne l'expression de la parole et peut commencer à évoquer l'organisation de la séparation,
- Pour mettre des mots sur ces violences et accompagner la victime des violences, le CIDFF l'informe de ses droits et évalue son degré de vulnérabilité; tandis que France Victime 28 lui apporte son soutien notamment pour la réparation du préjudice subi,
- Enfin, pour mettre à l'abri la mère et les enfants, et préparer sa réinsertion après les violences subies, les équipes des associations le Bercaill et le COATEL proposent des accompagnements et peuvent assurer la prise en charge du conjoint violent.

Ce douloureux cheminement a suscité de la part de tous les participants un vif intérêt ; les différentes interventions, comme l'a souligné en conclusion, Hubert JOUOT, président de l'URAF, ont bien mis en évidence qu'à chaque étape de cette « descente aux enfers » précédant l'apparition de violences, l'UDAF et les associations, en lien avec les institutions publiques, peuvent apporter à ces familles en détresse écoute, soutien et accompagnement.

Lutte contre la pauvreté en Centre-Val de Loire : UDAF et URAF mobilisées

Le 22 novembre dernier, en présence de la Préfète de la Région Centre-Val de Loire, de la déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, de la vice-présidente du Conseil départemental du Loiret et du commissaire à la lutte contre la pauvreté auprès de la préfète de région, l'URAF Centre-Val de Loire a participé aux travaux de la 5^e édition de la conférence régionale des acteurs de la stratégie nationale contre la lutte contre la pauvreté. 150 personnes ont pu assister à la rediffusion en direct.

Celle-ci s'est déroulée en deux temps : le retour sur l'avancement des travaux de la feuille de route régionale et ses déclinaisons départementales, et la présentation des actions initiées durant « l'automne de la participation 2021 ».

Lors de sa prise de parole, Hubert JOUOT, président de l'URAF Centre-Val de Loire, a rappelé que le réseau des associations familiales est impliqué au quotidien dans cette lutte contre la pauvreté. En complément, il a présenté différentes actions menées par les associations familiales, s'inscrivant dans cette stratégie: réseau d'entraide familles monoparentales, plateforme en ligne « Soliguide », animation des Points Conseils Budgets...

Paulo MESQUITA, responsable du service accompagnement budgétaire de l'UDAF de l'Eure-et-Loir, a présenté ensuite de façon plus détaillée, l'organisation et l'activité des Points Conseils Budgets sur son territoire, et donné un aperçu des bénéficiaires de ce dispositif et des accompagnements effectués.

Retrouvez le replay via le lien
youtube.com/watch?v=AqU-cwykqb4

Contact
Fabien PARTHELOT
Chargé de mission URAF CVL
fparthelot@urafcentre.fr



Hubert JOUOT
Président de l'URAF Centre-Val de Loire

Des familles blésoises participent à l'étude de l'UNAF : conciliation vie familiale et vie professionnelle, pour les parents de jeunes enfants

Une des missions phare de l'UDAF de Loir-et-Cher est de se placer en tant que porte-parole des familles du département, dans l'optique notamment de pouvoir faire remonter leurs réalités de vie auprès des pouvoirs publics.

Dans le cadre d'une mission lancée par Elisabeth BORNE, ministre du Travail, et Adrien TAQUET, secrétaire d'État chargé de l'Enfance et des Familles, ayant pour but de « formuler des propositions d'évolutions du congé parental aujourd'hui peu utilisé », l'UNAF a réalisé une étude afin de mieux connaître le vécu et les attentes des familles de jeunes enfants sur ces sujets.

Suite à la réception du cahier des charges relatif à l'organisation du débat par l'UNAF, l'UDAF de Loir-et-Cher a participé à cette étude en organisant une visioconférence auprès de quelques familles blésoises :

Le 27 avril 2021 de 18 h à 19 h 30, 7 parents dont 5 mamans solos et 2 pères de famille ont contribué à ce temps d'échange autour de la conciliation vie familiale et vie professionnelle. Principalement issues des ateliers parents que l'association organise dans les quartiers Nord de la ville de Blois (quartier prioritaire de la politique de la ville), il est vrai que la mobilisation des familles (dans un délai relativement court) fut possible par l'action de terrain de l'adulte-relais de l'association, Jeannette BIANU-NLANDU.

Pendant le début du débat, les familles ont pu témoigner sur leurs quotidiens et plus précisément sur leurs difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle. Il en ressort notamment que **l'aménagement horaire et la flexibilité est vraiment un obstacle pour les parents**, la conciliation est un facteur d'embauche à part entière selon certains participants. Par exemple, une maman solo d'une petite fille de 5 ans témoigne que « Lors d'un entretien, on a regardé mon CV et les premières questions sont sur ma petite-fille, est-ce que je suis toujours avec le papa ? Ce n'est pas le cas pour moi. Et comment je vais faire pour être à l'heure au travail ? La conciliation est un facteur d'embauche, c'est difficile à dire mais c'est le cas ».

Par la suite, après avoir abordé les solutions envisagées en termes de « congés » avec les familles, nous avons passé un peu plus de temps à discuter autour des solutions proposées par les employeurs pour accompagner les parents à mieux gérer leurs temps conciliatoires. Le collectif de famille s'accorde sur **l'importance de valoriser les entreprises où il fait bon travailler en spécifiant un label « accompagnement à la parentalité »**.

La parenthèse « blésoise » via la participation de l'UDAF de Loir-et-Cher à cette étude de l'UNAF, coïncide avec la conclusion de l'enquête sur la conciliation vie familiale et vie professionnelle, pour les parents de jeunes enfants. L'étude montre **combien les besoins sont encore importants pour améliorer la conciliation vie familiale et vie professionnelle, et combien des différences existent entre les familles**. Elle souligne également que sur le plan culturel, **une grosse partie de la société et des entreprises reste encore peu à l'écoute des besoins des parents de petits enfants**. On constate par ailleurs **combien les postures des entreprises ou de l'institution, et les droits alloués ou non, sont décisifs sur cette question de conciliation**. Pour finir, il est important de rappeler que **les parents interviewés souhaitent que l'on ne soit ni trop contraignant, ni culpabilisant, car certains parents n'ont pas toujours la possibilité, au niveau professionnel, de prendre un congé parental, et d'autres n'aspirent pas du tout à s'arrêter quelques mois**.

+ d'infos à ce sujet ?

Retrouvez l'enquête qualitative : **conciliation vie familiale et vie professionnelle, pour les parents de jeunes enfants de l'UNAF** via le lien suivant unaf.fr/spip.php?article28529.



La proposition de loi relative à l'adoption : ce qu'il faut retenir

Adoptée en première lecture avec de nombreuses modifications par l'Assemblée nationale le 30 Juin 2020, puis par le Sénat le 20 octobre 2021, la proposition de loi visant à réformer l'adoption a été examinée par la Commission mixte paritaire, le 4 novembre 2021, afin d'aboutir à un texte commun. Au regard des nombreux points de convergence, la Commission Mixte Paritaire n'a pu aboutir à l'adoption d'un texte commun. Le texte sera de nouveau relu par les 2 chambres.

L'origine

Cette proposition de loi fait suite au rapport « Vers une éthique de l'adoption, donner une famille à un enfant » de la députée Monique LIMON, rédigé en 2019 avec la sénatrice Corinne IMBERT. Le texte prévoyait plusieurs dispositions visant à faciliter et à sécuriser la procédure d'adoption, à renforcer le statut des pupilles et à prendre en compte les évolutions familiales.

Focus sur quelques dispositions approuvées et qui n'ont pas trouvé consensus par les députés et les sénateurs

V APPROBATION POUR

- La valorisation de l'adoption simple,
- L'élargissement de l'adoption aux couples non-mariés et aux partenaires pacsés âgés,
- Le maintien de l'âge minimum requis du ou des parents adoptants de 28 et non de 26 ans,
- Le maintien du délai de communauté vie de 2 ans et non à 1 an pour les couples,
- La fixation d'un écart d'âge maximum de 50 ans entre le plus jeune des adoptants et le plus jeune des adoptés,
- L'impossibilité d'adopter en ligne directe entre frères et sœurs, sauf motif grave,
- La sécurisation du statut des pupilles de l'État,
- L'obligation de formation préalable des membres du conseil de famille,
- L'obligation pour les candidats à l'adoption de suivre une préparation préalablement à la délivrance de l'agrément.

X DÉSAPPROBATION POUR

- La modification des rôles des organismes autorisés et habilités pour l'adoption,
- La mesure transitoire d'établissement de la filiation des enfants nés par recours à l'assistance médicale à la procréation (PMA) à l'étranger par un couple de femmes, aujourd'hui séparé.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des dispositions relatives à la proposition de loi sur le site de Légifrance.

Les interrogations de l'UNAF à un enfant

Le 7 septembre 2021, l'Union Nationale des Associations Familiales, les associations Enfance et Familles d'Adoption et Mouvement pour l'Adoption Sans Frontière ont été auditionnées à l'occasion d'une table ronde organisée par la sénatrice Les Républicains du Finistère, M^{me} Muriel JOURDA, désignée rapporteure de la Commission des lois sur la proposition de loi visant à réformer l'adoption et Claire MENARD, Chargée des relations parlementaires.

Durant la rencontre, les trois organisations ont échangé sur les principes partagés à savoir que l'adoption vise à trouver à un enfant une famille et non un enfant à une famille.

Cette famille doit correspondre le plus aux besoins de l'enfant, et donc il n'existe pas de droit à l'enfant quel que soit le désir des adultes. Les représentants ont ensuite fait état de leurs interrogations quant aux dispositions prévues dans la proposition de loi réformant l'adoption et ont remonté les propositions qu'elles auraient souhaité voir.

Les interrogations de l'UNAF concernent à titre d'exemples la philosophie du texte, la conformité de la proposition avec la Convention de La Haye, la suppression de l'exigence du mariage dans l'adoption au regard du positionnement des français quant aux différents statuts matrimoniaux, l'élargissement des candidats à l'adoption tandis que le nombre d'enfants adoptables ne cesse de diminuer.

+ d'infos à ce sujet ?

Consultez le rapport complet de l'audition sur le site de l'UNAF unaf.fr > Domaines d'activité > Protection de l'enfance > Article du 14/09/2021



5 Décembre 2021, journée mondiale du bénévolat pour Familles Rurales 41 !



C'est à l'occasion de la journée mondiale du bénévolat, que le Dimanche 5 Décembre 2021, la fédération des associations Familles Rurales de Loir-et-Cher a organisé une journée spéciale pour rassembler des bénévoles et les remercier pour leur engagement.

« C'est dans le respect strict des gestes barrières, et après un contrôle de tous les pass sanitaires que nous avons enfin eu le bonheur de pouvoir tous nous retrouver ».

La majorité des associations Familles Rurales du Loir-et-Cher a répondu présente à cette invitation, qui a réuni plus de 70 personnes.

La journée a commencé par une rétrospective de l'histoire de Familles Rurales en Loir-et-Cher avec les témoignages des présidentes successives de la Fédération : Odile BOURDILLON, Lucette CIZEAU et Marie-Thérèse LEROUX, accompagnées par l'actuelle présidente Sylvie BINSON. (Thérèse MOUZAY et Marie-Annick COULANGE, anciennement présidentes, ont partagé leur témoignage dans le recueil « Familles Rurales en Loir-et-Cher, tout un héritage ! » créé pour l'occasion).

L'assemblée a aussi visionné plusieurs vidéos avec les actions marquantes de Familles Rurales depuis 1945 à nos jours, l'engagement des jeunes en formation BAFA et un message adressé à tous, par le président National, Dominique MARMIER.

La présidente, Sylvie BINSON, a tenu à remercier les associations par une remise de médailles en chocolat et de compositions florales. Les partenaires ont également été remerciés et Maurice LEROY, figure emblématique de Familles Rurales en Loir-et-Cher a même fait la surprise d'envoyer une vidéo de soutien et de remerciement depuis Dubaï !

Les associations avaient apporté des photos et des réalisations diverses en lien avec leurs activités. Ainsi, en parcourant la salle, tous ont

pu découvrir ce que proposaient les uns et les autres. (Vannerie, couture, activités ado, etc.).

Le maire de Dhuizon, Michel BUFFET, sans lequel cet événement n'aurait pu avoir lieu, a lui aussi, reçu une médaille et a été invité à témoigner sur le bénéfice des actions de Familles Rurales pour les habitants de sa commune. Ce même jour, à 10h, il a inauguré l'ouverture des services accueil périscolaire, vacances et mercredis, dans des locaux neufs, qui se sont ajoutés aux cours de danse, gym et couture.

Cette incroyable journée s'est clôturée par un Flash mob sur la musique « Jérusaléma » sur laquelle des participants de tout âge, ont été invités à danser.



Huit jeunes adolescents ont été au service de tous, coachés par Arnaud CHARPENTIER, conseiller technique enfance/jeunesse et développement.

Une journée qui a permis à tous de se retrouver, de partager et d'échanger dans la convivialité, avec toujours plus l'envie de voir grandir notre mouvement.



Michel BUFFET, Maire de Dhuizon
Angélique WATHELET (Chargée de Missions),
Marie Thérèse LEROUX (Administratrice).



La Confédération Syndicale des Familles de Loir-et-Cher (CSF 41)

Élection des représentants des locataires dans les sociétés d'HLM

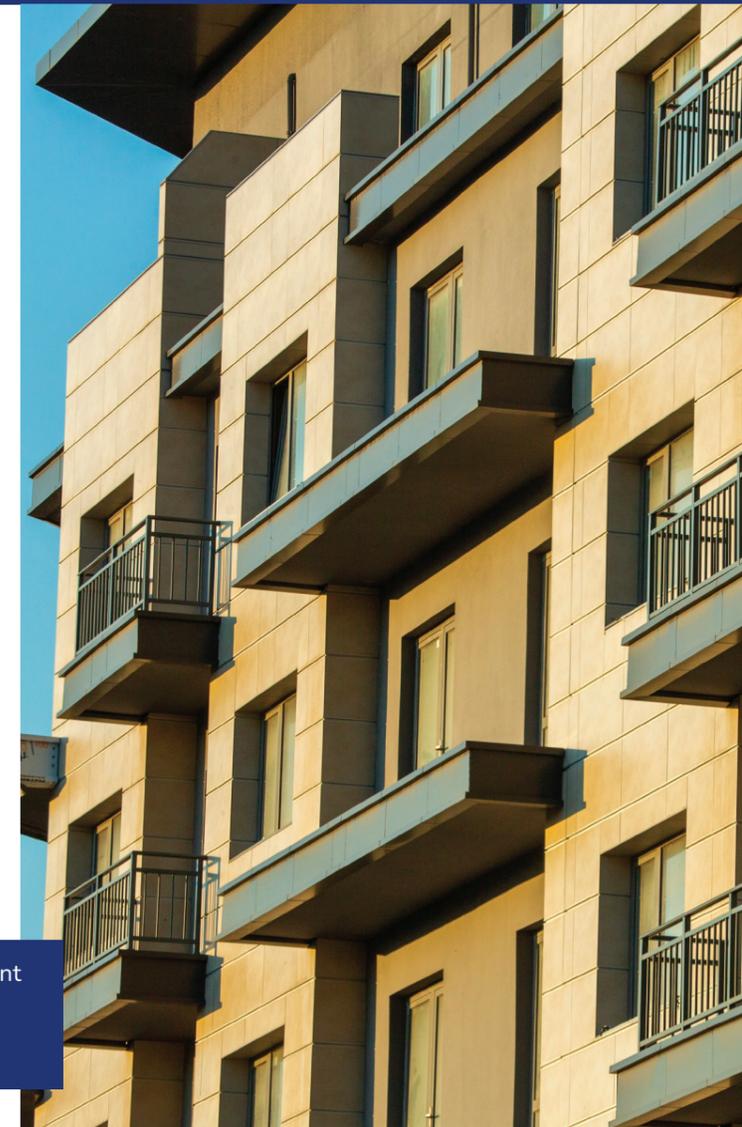
Tous les quatre ans ont lieu les élections des représentants des locataires. Les personnes qui se portent candidates doivent être automatiquement locataire de leur société d'HLM pour se présenter sur la liste électorale et être adhérent à la CSF.

S'ils sont élus, ils deviennent administrateurs chez leur bailleur et participent aux Conseils d'Administration, aux concertations locatives et aux commissions d'attributions des logements.

QUOI DE PLUS NORMAL QUE LES LOCATAIRES ÉLUS DÉFENDENT LES DROITS DE TOUS LES LOCATAIRES

Les prochaines élections sont prévues en décembre 2022. Cependant la campagne commence en décembre 2021, c'est pour cela que nous faisons appels à candidatures auprès de vous pour faire circuler cette information.

Nous recherchons des femmes et des hommes voulant s'engager dans la défense des droits des locataires.
Contactez-nous au 06 30 93 69 01
ou udcsf41@la-csf.org



ACTUALITÉ

L'UDAF obtient un 3^{ème} label Point Conseil Budget



Dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, l'Etat a souhaité déployer 100 nouveaux Points Conseil Budget en 2021 pour compléter les 400 structures labellisées en 2019 et 2020.

L'UDAF de Loir-et-Cher a reçu début novembre un label Point Conseil Budget lui permettant dès à présent de couvrir le périmètre nord du département et d'ouvrir de nouvelles permanences de proximité pour faciliter l'accès à ce service aux habitants. Il permet désormais à l'association d'assurer une couverture territoriale sur l'ensemble du département, puisqu'en 2019 un premier label avait été obtenu pour le sud du département puis en 2020 un deuxième label pour le centre.

Le Point Conseil Budget (PCB) est un service ouvert à tous publics, proposant des informations, des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés sur des questions d'ordre budgétaire.

Quels que soient votre situation professionnelle, votre niveau de ressources, votre situation familiale et votre âge, vous pouvez nous contacter pour faire un point sur votre situation et bénéficier d'un accompagnement si vous faites face à une situation financière difficile, à un changement de situation familiale ou professionnelle ou souhaitez mieux gérer votre budget !

Actuellement, des permanences physiques sur rendez-vous sont proposées dans les communes suivantes : Blois, Romorantin-Lanthenay, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Neung-sur-Beuvron, Lamotte-Beuvron, Montrichard- Val de Cher et Salbris.

+ d'infos et/ou prendre rendez-vous ?
Contactez le service par téléphone
au 07 56 06 35 27
ou par courriel à service-pcb@udaf41.org

UNIS POUR LES FAMILLES

Les services de l'UDAF de Loir-et-Cher

Vie Associative

- L'Espace Familles
- Le Microcrédit Personnel
- Le Point Conseil Budget
- L'Information et le Soutien aux Tuteurs Familiaux
- Lire et faire lire
- L'Accompagnement à la parentalité

Services Sociaux et Médico-sociaux

- Service Mandataire Judiciaire à la Protection Judiciaire des Majeurs et à l'Accompagnement Judiciaire (MJPM-MAJ)
- Service Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP)
- Service Délégué aux Prestations Familiales (DPF) en charge des Mesures Judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF)

Agenda

- **19 mars 2022 de 9 h à 18 h**
Journée Portes ouvertes de la MFR du Vendômois
- **12 mai 2022 de 18 h à 20 h**
Soirée d'information sur la Sclérose en Plaques à l'UDAF de Loir-et-Cher à Blois
- **2 juin 2022**
Assemblée Générale de l'UDAF de Loir-et-Cher à Blois



Nous contacter

UDAF de Loir-et-Cher
45, Avenue du Maréchal
Maunoury
41 000 BLOIS

Services ouverts du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
Tél. 02 54 90 23 45 Fax 02 54 78 65 76

Nous suivre



UDAF de Loir-et-Cher
45 avenue du Maréchal Maunoury 41000 Blois
Tirage 1 000 exemplaires
N°ISSN 2274-6676
Semestriel Dépôt légal 1^{er} semestre 2022
Tél. 02 54 90 23 45

Email udaf41@udaf41.org
Conférence de rédaction Les membres de la commission communication
Direction des publications S. VANIER et T. LE PANSE
Rédacteurs en chef B. PÉAN et E. DANG
Création et impression Imprimerie ISF - Blois
Photos UDAF - illustrations & photos : Freepik/Flaticon